

RAPPORT ANNUEL

LE COMITÉ

Laurence ODY BERKOVITS, présidente, avocate

Antoine ANKEN, notaire

Grégoire CARASSO, député au Grand Conseil genevois (législature 2018-23)

Pierre CONNE, Dr méd, MSc, député au Grand Conseil genevois (législature 2013-18)

Lorena HENRY, avocate

Valérie LAEMMEL-JUILLARD, avocate, ancien juge

Camille MAULINI, avocate

Claire SMITH, entrepreneuse et investisseuse

Dominique VON BURG, journaliste

Représentantes pour l'équipe

Béatrice CORTELLINI Anne LANFRANCHI

ADMINISTRATION

Béatrice CORTELLINI, directrice, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes et en psychologie d'urgence FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo, certificat en guidance interactive UNIGE

Andrea EHRETSMANN, chargée de communication et de recherche de fonds

Sofia ESTEVES, intendante

Elise JACQUESON MARONI, responsable de la communication et de la recherche de fonds

Frédérique KING-INGIGNOLI, secrétaire Nicole RIEDLIN, secrétaire

L'ÉQUIPE

Vanessa AURILIA, stagiaire psychologue

Jessica CHAN SUM FAT, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, thérapeute ASTHEFIS, diplômée en psychologie sociale et en cliniques psychothérapeutiques, certifiée en orientation systémique et formations en approches humanistes et cognitivo-comportementales Sylvie DOGGWILER, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (HUG-OMP), certifiée en guidance interactive Prisca GERBER, stagiaire psychologue

- Stagiane psychol

Ermira HYSENI, stagiaire HETS

Anne LANFRANCHI, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA

Corinne LEQUINT AKERIB, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA, formée en aide aux victimes de traumatisme CEFOC

Julia MIEVILLE, psychologue

Elisabeth MOCANU, psychologue

Karen MONNARD, psychologue dipl. FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo

Vania REGARD, stagiaire psychologue

Laetitia SEITENFUS, psychologue dipl. FSP, MAS en évaluation et intervention psychologiques

Marie-Caroline TABIN DESCOMBES, éducatrice sociale HES, DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale, CAS en approche centrée sur la solution

Béatrice VILLACASTIN, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo et en guidance interactive UNIGE

Céline VON BURG FLEURY, psychologue dipl. FSP; éducatrice spécialisée HES, diplômée en approche humaniste – Psychodramatiste PDH, formée en EMDR

SOMMAIRE

Le mot de la présidente	2
SOUTENIR	4
Glossaire	9
Dossier : Les vertus des thérapies longues	13
Nous contacter	21
SENSIBILISER	22
Bilan et comptes	26
Remerciements	30









LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

2018, une année de préparation et de réflexion

Après une année 2017 marquée par le changement (nous avons changé notre nom et notre logo et nous avons fêté nos 40 ans), 2018 a été consacrée à préparer de belles réalisations en faveur des jeunes et une réflexion approfondie sur notre financement.

Sensibilisation des jeunes par les jeunes

En partenariat avec le Département de l'Instruction Public (DIP) et la Fédération des Parents d'Elèves du Post-Obligatoire (FAPPO), nous avons préparé une action de sensibilisation à la violence en couple dans les établissements du post-obligatoire qui se déroulera en 2019 et 2020.

Partant du principe que les jeunes peuvent être en couple et connaître la violence dans ce cadre, nous avons cherché la meilleure façon de les sensibiliser :

parler leur langage. Les affiches et vidéo-clips réalisés par les étudiants du Centre de Formation professionnelle Arts (CFP Arts), exposés et primés en 2017 dans le cadre des festivités du 40e anniversaire de l'association, constituent le meilleur outil.

Cette approche se base sur le type de violence en couple qui existe chez les moins de 18 ans. En bref, cette violence est bien différente de celle existant entre adultes: elle n'est pas genrée; elle prend souvent la forme d'un contrôle du partenaire; quand il y a violence physique, elle est banalisée; la victime s'adresse plus facilement à ses pairs qu'aux adultes. Ce projet s'inscrit dans une des deux missions d'AVVEC. En effet, à côté de l'aide directe, nos statuts nous fixent comme but d'«informer et sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics afin de contribuer à la prévention du phénomène de la violence dans le couple». Sensibiliser les jeunes dans les établissements publics permet de toucher plusieurs cibles: les jeunes dans ce qu'ils vivent eux-mêmes ou ce dont ils sont témoin dans leur vie scolaire ou familiale, les adultes qu'ils seront demain, leur environnement d'étude.

Quel avenir pour notre financement?

Face aux besoins des victimes qui ne diminuent pas et donc à la stabilité, voire la croissance, de nos charges, nous disposons de ressources qui se tassent ou qui sont remises en question, ce qui a provoqué une réflexion approfondie sur notre financement privé et public.

Pour le financement privé, AVVEC bénéficie de dons généreux. Toutefois, certaines sources semblent donner quelques signes d'essoufflement. Nous avons donc défini plusieurs axes en vue de renouveler nos sources de financement, axes que nous développerons dans les années à venir.

En ce qui concerne le financement public, le total des subventions canton-commune (canton et ville de Genève) est inchangé depuis 2002, alors que les besoins sont là et que les charges pour y répondre vont croissant, ce qui nous a conduit à développer les fonds privés, par essence plus volatiles. La subvention versée par le canton qui a repris la part de la ville en 2008 est, elle, inchangée depuis lors, et a même subi des réductions périodiques ces dernières années. Par ailleurs, le Service de l'Au-

dit Interne cantonal a conduit une mission auprès d'AVVEC en 2018 et recommande de revoir le financement en place pour tenir compte des exigences de la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions. Nous devrons donc développer avec l'Etat de Genève en 2019-2020 une approche stabilisant les ressources de l'association avec une subvention revue à la hausse pour le prochain contrat de prestations 2021-2024

Merci!

Pour conclure, je dirais que rien n'aurait été possible sans le soutien et la générosité de nos donateurs ainsi que de nos Ambassadrices que je tiens à remercier ici chaleureusement. Mes remerciements vont également aux membres de l'équipe pour le remarquable travail accompli ainsi qu'aux membres du Comité qui œuvrent bénévolement et dans la discrétion en faveur de cette belle cause.

Laurence Ody Berkovits

NOS BÉNÉFICIAIRES EN 2018



entretiens ont été effectués au centre de consultation



87
mères avec leurs enfants ont bénéficié de 754
prestations





sont venues à la permanence sans rendez-vous





prestations collectives dans nos locaux et à l'extérieur

SOUTENIR



En 2018, notre Pôle accueil*, qui propose plusieurs portes d'entrée, a bien fonctionné en accueillant 622 personnes contre 568 l'année précédente. La permanence sans rendez-vous se révèle être une prestation toujours plus utilisée.



Pôle accueil

La principale porte d'entrée dans notre service d'aide reste notre permanence téléphonique*. Nous répondons chaque jour du lundi au vendredi pour un total de 18h hebdomadaires. Cette année, il y a eu 4'808 appels au 022 797 10 10. Les collaboratrices ont pour mission d'aider la personne dans sa demande en proposant le suivi le plus pertinent ou en la dirigeant vers une structure plus adaptée.

Notre permanence sans rendez-vous* accueille les personnes, pour la très grande majorité des victimes, pour un entretien de 20 minutes. C'est l'occasion d'établir un premier contact, de faire un bref bilan de la situation ou d'aborder une question précise. Parfois, elle permet de recevoir rapidement des victimes en situation d'urgence. En 2018, 227 personnes y ont été reçues par nos professionnelles. Cette prestation, toujours mieux connue du réseau, affiche une progression notable (+24%). Nous proposons aussi une séance d'information col-

Nous proposons aussi une séance d'information collective* ouverte à un public élargi une fois par se-





maine, le jeudi. En plus des personnes victimes, la présentation s'adresse aux proches de victimes, aux professionnel-les, aux étudiant-es. 69 personnes ont participé à ces présentations en 2018. Par ailleurs, nous avons dispensé cette même séance d'information au sein du foyer Le Pertuis (accueil d'urgence pour femmes et hommes) à 23 personnes.

Consultation individuelle*

Ces consultations constituent la plus grande part de l'activité de l'association. Elles proposent aux personnes victimes de travailler notamment sur l'évaluation de la dangerosité de leur situation et les stratégies de protection ainsi que sur la mobilisation de leurs ressources pour se reconstruire suite aux traumatismes. Cette année, 826 personnes ont bénéficié d'un ou plusieurs entretiens. Au total en 2018, 4'044 entretiens individuels ont été conduits par nos spécialistes.

Consultation mère-enfant(s)*

Dans notre pratique, nous avons remarqué l'impact massif de la violence conjugale sur les enfants. 80% des femmes que nous suivons sont aussi mère et nous leur proposons une consultation spécialisée depuis 25 ans. En 2018, 87 familles ont pu recevoir une aide psychologique. Lors des entretiens, la mère et l'enfant peuvent redéfinir les responsabilités, resituer les événements dans le temps pour leur donner du sens et consolider les facteurs de protection de l'enfant. 754 prestations ont eu lieu cette année.

Hébergement*

Cette année notre foyer a accueilli 14 femmes et 9 enfants. Cet espace de vie sécurisé permet aux victimes de reprendre pied et d'acquérir plus d'autonomie. Durant son séjour, chaque femme hébergée bénéficie d'un suivi (groupe de gestion, consultations individuelles, suivi mère-enfant(s), appui dans les démarches de relogement).

Activités groupales

Nous proposons diverses activités groupales. Nous organisons notamment des groupes de parole*pour les femmes victimes suivies dans notre association ainsi que pour les résidantes du foyer Arabelle (voir encadré). Nous réunissons également les femmes dans notre foyer lors du groupe de gestion hebdo-

madaire portant sur le vivre ensemble ainsi que pour des moments informels tels que «l'apéro». Enfin, nous proposons des sorties estivales, des activités culturelles et une soirée de Noël. Ces activités ont réuni en tout 195 femmes et enfants en 2018.

GROUPES DE PAROLE 2018

- Dans nos locaux et au Foyer Arabelle
- 50 femmes y ont participé
- 35h30 au total
- animés par 2 professionnelles
- entre 5 et 10 participantes
- Thèmes de la discussion : L'affirmation de soi
 De l'emprise à la reconstruction
 La gestion des émotions

Jessica, psychologue, une des animatrices, nous livre ses impressions:

«La force et les ressources des femmes victimes de violence conjugale qui se rencontrent en groupe sont toujours impressionnantes. Elles savent se soutenir et ont un échange que seules, elles, peuvent s'apporter. Les groupes de parole amènent aussi une analyse et un regard différents sur la situation, ce qui permet aux femmes d'avancer et de surmonter les difficultés d'une manière complémentaire à ce qu'un suivi individuel offre. Ce sont des temps de rencontres durant lesquels les pleurs ont le droit de survenir, mais ce sont majoritairement des moments de sourires, de joies et de plaisirs qui sont partagés. En tant que professionnelle, ces moments avec les femmes sont précieux, puisque nous les voyons évoluer, se découvrir et sortir d'un isolement souvent forcé par la situation de violence conjugale. »

GLOSSAIRE

Consultation individuelle

Chaque personne qui a recours à notre structure bénéficie d'un premier entretien d'orientation afin d'évaluer sa situation et ses besoins. Par la suite, nous lui proposons un suivi de type psychosocial ou thérapeutique.

AWEC travaille selon des approches en victimologie, systémiques, coquitivo-comportementales.

Cycle de la violence en couple/conjugale

La violence intervient par crises entrecoupées de périodes plus ou moins calmes. On parle du cycle de la violence.

1. L'escalade. L'auteur-e instaure

- un climat de tension (plaintes, accusations, gestes brusques)
- 2. **L'explosion**. L'auteur-e agresse psychologiquement ou physiquement la victime.
- 3. La justification. L'auteur-e explique ses actes violents par des facteurs extérieurs (problèmes au travail, le mauvais comportement de sa partenaire...)
- 4. La lune de miel . L'auteur-e cesse ses actes violents, cherche à se faire pardonner et promet de changer.

Tôt ou tard le cycle reprend. Et au fil du temps, les phases sont souvent de plus en plus rapprochées et les agressions de plus en plus graves. La période de calme peut aller jusqu'à disparaître.

Entretien mère-enfant(s)

Notre association a depuis toujours été attentive à l'impact de la violence en couple sur les enfants. En effet, 80% des femmes victimes qui consultent sont mères. Nous proposons donc aux femmes et à leur(s) enfant(s) un espace où ces derniers peuvent exprimer leurs préoccupations et leur anxiété par rapport à la situation de violence.

Foyer

AVVEC propose un hébergement pour les femmes victimes de violence en couple avec ou sans enfants. Ce lieu confidentiel et sécurisé comporte 5 chambres privatives avec accès aux instal-

GLOSSAIRE

lations collectives (cuisine, salon, salle de jeux, sanitaires). La durée maximum de séjour est de 6 mois. Diverses prestations hebdomadaires sont inclues comme un entretien psychosocial, un groupe de gestion de la vie commune ou encore un entretien familial.

Groupe de parole

AVVEC propose à ses bénéficiaires, hébergées ou non, différents groupes de parole. Ces groupes qui réunissent six participantes en moyenne sont encadrés par deux professionnelles. Les femmes peuvent échanger dans la confidentialité et le respect autour de thèmes comme l'affirmation de soi, les ressources de protection ou encore les capacités de reconstruction (voir encadré p.8).

Groupes informels

Ces groupes permettent aux bénéficiaires de se retrouver lors de fêtes organisées par l'association ou pour des moments de loisirs. Ils s'adressent aux femmes encore suivies au centre de Montchoisy ainsi qu'aux pensionnaires du foyer et même aux anciennes consultantes (Sortie de Noël avec l'équipe par exemple). Nous proposons également des journées mère-enfant(s) en été.

Permanence sans rendez-vous

Chaque semaine, le mardi entre 16h et 18h, nous proposons une plage d'accueil aux personnes qui souhaitent établir un premier contact ou poser une question précise. Ces visiteurs sont ensuite orientés selon leurs besoins vers notre consultation ou un autre service adapté.

Permanence téléphonique

Pilier central de notre pôle accueil, elle compte 18 heures hebdomadaires en 2018. Ce moyen de contact est très majoritairement utilisé par les personnes victimes de violence en couple, mais aussi par leurs familles et leurs proches. Nos professionnelles analysent la demande, aident la personne à définir sa priorité et si besoin l'orientent sur le réseau.

Pôle accueil

Notre pôle accueil est diversifié afin de faciliter l'accès au soutien. Il consiste en une permanence téléphonique*, une permanence sans rendez-vous* et une séance d'information*.

Séance d'information

Nous proposons chaque jeudi une séance d'une heure destinée à un

public varié: personnes directement concernées, proches, professionnels et auteur-e-s. Cette présentation, élaborée en collaboration avec le Centre LAVI Genève, transmet des informations concernant la violence en couple, les lois et l'accès au réseau.

Violence en couple/conjugale

« Tout autant que des actes d'agression physiques, comme des coups de poing ou de pied, la violence infligée par le-la partenaire comprend les rapports sexuels imposés, des formes de harcèlement psychologique comme intimidation ainsi que des comportements de contrainte comme isoler la personne de sa famille ou lui restreindre l'accès à l'information » (définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2002).

Au niveau genevois, la violence en couple est définie dans la loi cantonale sur les violences domestiques dans un article consacré aux différents types de ces violences: par «violences domestiques», la loi F 130, article 2, désigne « une situation dans laquelle une personne exerce des violences physiques, psychiques, sexuelles ou économiques sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre, existant ou rompu».

GLOSSAIRE

Violence économique

La violence économique c'est interdire ou obliger la-le partenaire à travailler, s'approprier son salaire ou son argent, la-le priver du pouvoir de décision concernant les ressources financières communes.

Violence physique

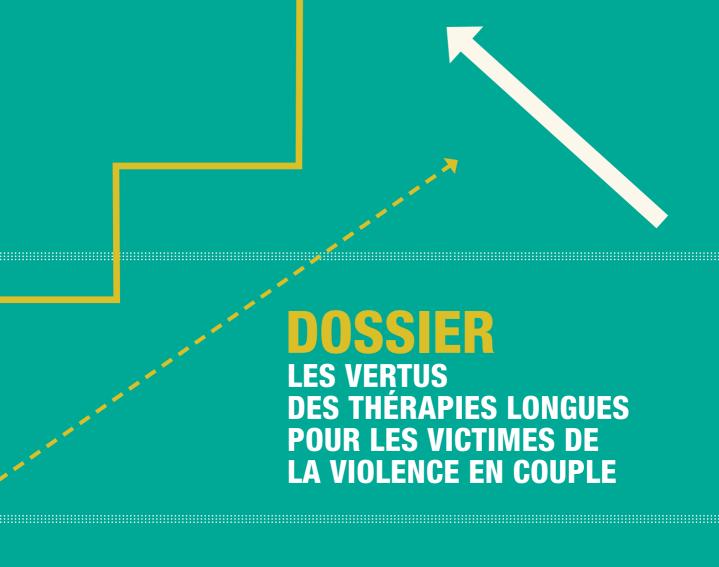
La violence physique c'est pousser brutalement, gifler, donner des coups de poings et de pied, mordre et brûler.

Violence psychologique

La violence psychologique c'est insulter, humilier, menacer, détruire les affaires de la / du partenaire, la-le priver du droit d'aller et venir librement et/ou de rencontrer les personnes de son choix, harceler.

Violence sexuelle

La violence sexuelle c'est contraindre la-le partenaire à subir, à accomplir ou à être confronté(e) à des actes ou à des contacts sexuels sans son libre consentement.



Les prises en charge de longue durée de victimes de violence en couple portent leurs fruits. Selon notre enquête interne, sur 73 femmes interrogées qui ont suivi dix séances ou plus pendant une année au moins, plus aucune ne subit de violence sexuelle et une seule des violences physiques. Alors que quand elles sont entrées en contact avec notre association, c'était le cas de 42 d'entre elles pour les violences physiques, et de 20 pour les violences sexuelles.

Béatrice CORTELLINI Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

Prisca GERBER Stagiaire-psychologue

Julia MIEVILLE Psychologue

Béatrice VILLACASTIN
Psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

Dominique VON BURG Journaliste, membre du Comité d'AVVEC Il y a longtemps que nous avons acquis la conviction qu'un travail à long terme s'impose le plus souvent pour aider les victimes de violence en couple à sortir définitivement de leur situation. Car comme le savent tous ceux qui s'en occupent, ce fléau social est un phénomène complexe et multifactoriel (1). Mais la plupart des recherches portent sur les effets des interventions brèves. Comme celle d'Arroyo et de ses collègues qui, en 2017, ont synthétisé 21 études portant sur les interventions brèves destinées aux victimes de violences dans leur couple. Cette méta-analyse démontre que les thérapies brèves présentent des effets appréciables sur l'état de stress post-traumatique, l'estime de soi, la dépression, la détresse générale et le fonctionnement vital. Mais que leurs effets s'avèrent beaucoup plus modérés quant à la consommation et l'abus de substances psycho actives, le bien-être émotionnel, et surtout le sentiment de sécurité et la récurrence de la violence.

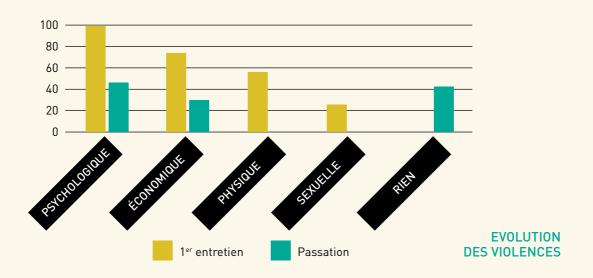
Pour mieux connaître les effets des thérapies longues qu'AVVEC pratique de manière privilégiée, nous avons donc établi un « Questionnaire d'évaluation du sentiment de sécurité». Il est inspiré du modèle du stress de Lazarus et Folkman, qui depuis des années guide notre manière de faire (voir p. 18). Cette investigation, comme nous le relevions dans notre rapport annuel 2017, a pour principale ambition d'évaluer le chemin parcouru entre le premier entretien et un bilan intermédiaire ou la fin d'un suivi.

L'essentiel du questionnaire peut se résumer ainsi :

1) Quelle situation de violence la victime subissait-elle au moment de son premier entretien, et comment cette situation a-t-elle évolué au moment où elle répond au questionnaire – donc après dix séances au moins.

2) Quels éléments expliquent-ils l'évolution constatée ?

Les résultats que nous pouvons présenter aujourd'hui se basent sur les réponses données, entre février 2018 et février 2019, par 73 femmes qui ont accepté que leurs données soient publiées et qui toutes avaient suivi au moins dix séances, la plupart sur une période d'une année. Ces résultats ne représentent certes qu'un début, qu'il faudra confirmer – ou infirmer – au cours des années à venir. Néanmoins, ils permettent déjà des constatations très intéressantes.

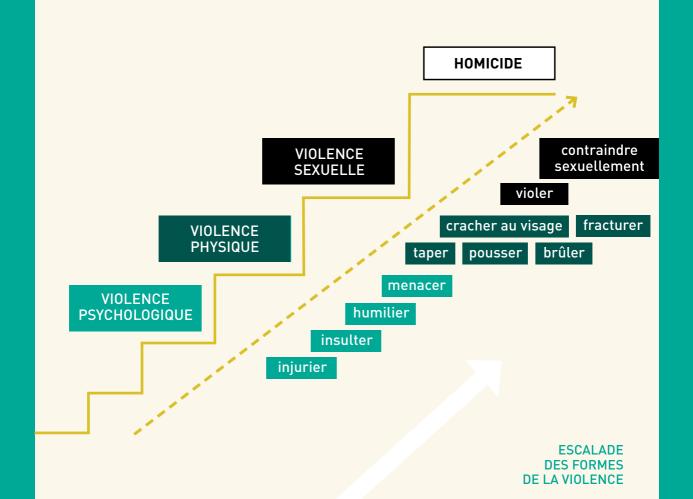


Comme le montre le graphique (p. 15), toutes les formes de violence ont diminué entre le moment de la première prise en charge et du bilan effectué au moyen du questionnaire. Les violences qui menacent l'intégrité physique ont pratiquement disparu: de 58 % à 1 % pour les violences physiques; de 27 % à 0 en ce qui concerne les violences sexuelles. Les cas de violence psychologique demeurent nombreux, mais ils ont quand même diminué de moitié (de 100% à 47%). Quant aux cas de violence économique, ils ont passé de 75 % à 32 %. Enfin, après cette période longue de prise en charge, 45 % des femmes interrogées disent ne plus subir aucune forme de violence.

On pourrait se dire que la diminution des violences subies – notamment physiques et sexuelles – est essentiellement due au fait qu'un certain nombre des femmes interrogées ont quitté leur conjoint. Mais on aurait tort: cette diminution se vérifie aussi chez les femmes qui sont restées en couple. Dans la même mesure d'ailleurs où des violences psychologiques et économiques perdurent également chez des femmes qui ont quitté leur conjoint. Cela conforte un point de vue que nous défendons depuis des années. D'une part, quitter son conjoint n'est pas la panacée pour mettre fin à des situations de violence. D'autre part, cette violence peut cesser aussi dans un couple qui demeure constitué.

Comme les résultats du questionnaire l'attestent, les violences psychologiques et économiques, même si elles diminuent, perdurent dans beaucoup de cas. Or ces violences-là sont loin d'être anodines (2), et leur persistance justifie la continuation d'une prise en charge des personnes victimes. On notera d'ailleurs avec intérêt que le schéma temporel de l'escalade de la violence (voir page ci-contre) s'applique parfaitement à la diminution palier par palier de la violence mise en lumière par les résultats de notre questionnaire.

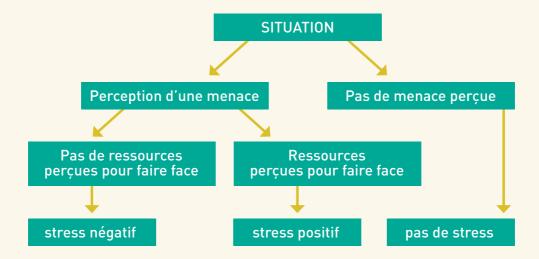




Les résultats de notre questionnaire - ce dernier étant basé sur le modèle du stress de Lazarus et Folkman - donnent enfin des indications précieuses quant aux ressources dont disposent les femmes pour combattre la violence dont elles sont victimes. Des indications tout à fait encourageantes d'ailleurs.

En effet, 95% des femmes interrogées disent mieux évaluer les risques qu'elles courent. 96 % estiment que les impacts des violences sur leur vie ont diminué. Presque toutes connaissent bien les struc-

tures à même de les aider ainsi que les démarches qu'elles pourraient entreprendre le cas échéant. Et sur un plan plus personnel, 94 % des femmes interrogées affirment bien comprendre leurs émotions et leurs réactions. On relèvera toutefois, même si ce n'est pas étonnant, que les ressources évoquées ci-dessus sont davantage l'apanage des femmes qui ne vivent plus de violence du tout que de celles qui subissent encore des violences psychologiques et/ou économiques.



d'après The transactional model of stress, Lazarus et Folkman, 1984

Parmi les éléments évoqués par le questionnaire, il en est un toutefois qui donne des résultats beaucoup moins lisibles que les autres. Il s'agit de la gestion du stress. Si 40 % des femmes interrogées disent qu'elles gèrent «tout à fait mieux» et 38% «assez mieux» leur stress, elles sont quandmême 22 % à admettre qu'elles n'ont pas amélioré leur gestion du stress. Ce résultat nous questionne tant la perception du danger et des ressources se sont améliorées. Est-ce dû à une appréhension différente de la réalité du stress suivant les femmes interrogées? Ou aux limites de l'application du modèle de stress de Lazarus et Folkman à une problématique comme celle de la violence en couple? La poursuite de notre enquête interne nous donnera peut-être des indications à cet égard.

En conclusion, même si la pertinence de notre choix de thérapies longues est corroborée par les premiers résultats de notre questionnaire, nous tenons à rappeler l'essentiel. Les femmes qui parviennent à diminuer ou à éliminer les situations de violences qu'elles vivent le font grâce à leurs efforts, à leur courage, à leurs prises de décisions. Ce sont elles qui sortent de leur rôle de victimes impuissantes pour devenir actrices du changement de leur vie.

¹⁾ Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) la violence conjugale est favorisée par la présence de nombreux facteurs. Ils sont d'ordre communautaire, relationnel et familial, et individuel.
2) Au sujet des violences psychologiques, voir le dossier dans notre rapport annuel 2017.



NOUS CONTACTER



Permanence téléphonique 022 797 10 10

les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 14h et 17h les mercredis et vendredis entre 9h et 12h

Permanence sans rendez-vous

les mardis entre 16h et 18h

Séance d'information

Violence conjugale, que faire? les jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1h)

Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement, sont gratuites.

46, rue de Montchoisy 1207 Genève

Téléphone: 022 797 10 10 Fax: 022 718 78 30

www.avvec.ch info@avvec.ch







LES PROFESSIONNELS EN 2018







LE GRAND PUBLIC





interventions d'AVVEC au FIFDH dans le cadre de la projection du film « A better Man »

personnes ont été sensibilisées au sein de deux clubs de femmes



affiches réalisées par des élèves du CFPArts au 16° Forum des violences domestiques (BPEV)

SENSIBILISER

Comme annoncé l'an dernier, les jeunes sont notre public cible prioritaire pour la période 2017-2020. En effet, permettre de faire comprendre les mécanismes de la violence qui se joue au sein du couple est essentiel non seulement pour venir en aide aux victimes mais surtout, dans le cas des jeunes, de prévenir cette violence. L'année 2018 a ainsi été consacrée à la préparation et au lancement de notre campagne baptisée «La violence en couple: aussi une affaire de jeunes!» qui se déploiera pleinement en 2019/2020 dans les établissements du post-obligatoire du canton de Genève.

Bien que très répandue en Suisse¹, la question de la violence dans les jeunes couples est encore méconnue. L'une des raisons principales est que, jusqu'à très récemment, on n'imaginait pas qu'elle puisse exister dans les toutes premières relations. De notre côté, nous pensons depuis de nombreuses années que d'en parler à l'école est primordial pour évoquer avec les jeunes les limites à poser dans le cadre d'une première relation amoureuse. La collaboration avec le DIP a été fructueuse grâce à Franceline Dupen-

AVVEC INTERVIENT AU FIFDH

Durant le Festival du Film et Forum International sur les Droits Humains (FIFDH), qui s'est tenu du 9 au 18 mars 2018, AVVEC a été présente à trois reprises à l'occasion de la diffusion du film A better Man, d'Attiya Khan. Ce film, réalisé par une ancienne victime de violence en couple, montre les « retrouvailles » des deux protagonistes 20 ans après avoir vécu cette relation alors qu'ils avaient tout juste 18 ans. Grâce à la proposition du FIFDH, nous avons pu tenir un stand lors de la grande projection et du débat à l'Espace Pitoëff, et également participer à deux tables rondes en tant que spécialiste de cette problématique à Gaillard (France Voisine) et au Petit-Lancy. Des centaines de spectateurs ont ainsi pu être sensibilisés et informés de l'existence d'AVVEC dans le canton de Genève.

¹Averdijk Margit, Müller-Johnson Katrin, Eisner Manuel. 2011. Sexual victimization of children and adoles-cents in Switzerland. Final Report for the UBS Optimus Foundation.



loup, chargée des questions d'égalité et de la lutte contre l'homophobie au sein de ce département qui a nous a ouvert les portes de l'école. Romaine Claret, responsable des conseillers sociaux, intervenants de choix auprès des élèves dans les établissements scolaires, s'est également beaucoup impliquée dans le projet. Enfin, la Fédération des associations des parents du post-obligatoire du Canton de Genève (FAPPO) par l'intermédiaire de son président, Pascal Pupet, nous a donné un autre feu vert essentiel: l'accord des parents. Prête à intervenir dès la rentrée de septembre, la directrice, Béatrice Cortellini, a donné la toute 1ère conférence auprès de 130 jeunes très motivés de l'Espace Entreprise à Genève le 8 novembre dernier. D'autres établissements se sont inscrits pour accueillir l'exposition et des ateliers en 2019 et en 2020. Mais il vous faudra attendre notre prochain rapport annuel pour en savoir plus...

Par ailleurs, comme chaque année, des étudiants sont venus recueillir de l'information auprès des professionnelles de l'association.

Pour la 2ème année consécutive, AVVEC a installé le 7 septembre son stand au sein du club de sport/fitness David LLoyd Geneva qui compte plus de 1000 membres à Veigy (FR) afin de sensibiliser les sportifs présents à ce moment-là. L'accueil y est toujours chaleureux! Merci à la direction pour son engagement en faveur de cette cause!

LE SOUTIEN DE DEUX CLUBS DE FEMMES

L'American International Women's Club à Genève (AIWC) ainsi que le Ladies Circle de Nyon nous ont soutenu largement. En effet, en plus d'avoir récolté de l'argent pour différents projets, elles ont souhaité en savoir plus sur la problématique de la violence en couple. Ainsi, près d'une centaine de personnes dont une majorité de femmes sont désormais des relais potentiels entre les victimes et notre association.

Enfin, AVVEC a participé à l'un des deux Forums annuels organisé par le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV) le 27 septembre. Notre association a pu ainsi présenter l'exposition et le matériel de sa nouvelle campagne «Violence en couple: aussi une affaire de jeunes!», soit 14 affiches réalisées par des élèves graphistes du CFP Arts pour sensibiliser leur pairs à cette problématique.

BILAN ET COMPTES



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de

AVVEC Aide aux victimes de violence en couple

(Anciennement Association Solidarité Femmes)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association AVVEC Aide aux victimes de violence en couple pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss Gaap RPC (plus particulièrement la norme RPC 21), aux dispositions légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) et à l'application des normes RPC lors de l'établissement des états financières.

> A. Gautier, Société Fiduciaire SA Antoine Gautier, Expert-compable diplômé (Agrement No 10065)

Genève, le 19 mars 2019

Annexes: - comptes annuels

(bilan total CHF 518'656,06, compte de profits et pertes, annexe aux comptes)

Bilan au 31 décemb	re 2018		PASSIFS	2018	2017
			FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME		
			Créanciers sociaux Créanciers divers et	7'722.65	19'594.50
			charges à payer Produits encaissés d'avance	14'153.56 100.00	11'820.23
			Provision solde vacances	100.00	-
ACTIFS	2018	2017	non prises Provision remboursement sinistr	25'472.00	22'617.00
			Subventions non dépensées	е -	-
ACTIFS CIRCULANTS Liquidités			à restituer à l'échéance		
Caisse	4'481.00	4'341.70	du contrat	-	-
PayPal	509.01	-	TOTAL FONDS ÉTRANGERS		
CCP 12-2961-6	378'249.54	291'229.26	À COURT TERME	47'448.21	54'031.73
CCP 10-227204-0	102'155.25	102'275.25	FONDS AFFECTÉS		
CCP 12-141302-7	15'005.86	13′125.86	Fonds Aménagement &		
	500'400.66	410'972.07	déménagement	93.20	504.30
			Fonds Sensibilisation	172'323.97	176'254.47
Créances à court terme			Fonds Hébergement	5'049.92	-
Créances hébergement	13'074.00	8'211.00	Fonds Formation	16'610.10	16'610.10
Autres créances	621.00	5'309.35	Fonds OLP: Entretiens		
	13'695.00	13'520.35	supplémentaires mère-enfants Fonds OLP: Consultations	-	13'954.78
Actifs transitoires			supplémentaires femmes	157'951.96	58'238.00
Charges payées d'avance	102.40	503.65	Fonds OLP: Questionnaire	FF1400 04	041054.54
Produits à recevoir	4'458.00	10'510.51	enfants (100 WHF)	55'189.91 40'605.00	91'851.71
	4'560.40	11'014.16	Fonds OLP: Campagne jeunes Fonds Fêtes de Noël	6'970.95	10'051.05
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	518'656.06	435'506.58	TOTAL FONDS AFFECTÉS	454'795.01	367'464.41
ACTIFS IMMOBILISÉS			FONDS PROPRES		
Immobilisations			Fonds propres reportés	31'172.90	29'779.68
Mobilier	4′570.00	4′570.00	Part de subvention non dépensé		-
./. Fonds d'amortissements	-4'570.00	-3'656.00	Résultat de l'exercice	1'488.40	-14'855.24

914.00

TOTAL FONDS PROPRES

16'412.84

TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS

14'924.44

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2018

PRODUITS	2018	2017
Subventions Etat de Genève	718'739.00 33'800.00	725'999.00 8'000.00
Communes genevoises	752′539.00	733'999.00
Subventions en nature Association Partage	-	1'108.00
Dons affectés Entreprises et fondations Dons Privés Communes genevoises	521'001.61 7'840.92	354'399.21 17'173.15 33'900.00
	528'842.53	405'472.36
Cotisations et dons non affecté Cotisations Entreprises et fondations Dons Privés	4'050.00 5'285.00 11'995.00	2'950.00
	21′330.00	2'950.00
Revenus propres Hébergements foyer Participation des usagères Autres revenu d'activités	54'498.00 540.00 4'105.00	60'914.00 357.00
	59'143.00	61'271.00
Autres produits Produits divers et		
sur ex. antérieur	1'439.49	766.30
	1'439.49	766.30
TOTAL DES PRODUITS	1'363'294.02	1'205'566.66

CHARGES	2018	2017		2018	2017
Charges de personnel			Foyer		
Salaires et charges sociales	1'124'523.55	1'098'911.60	Intendance & entretien	9'922.95	9'415.35
Formation et supervisions	6'106.90	9'580.80	Sécurité	4'465.20	4'650.80
Autres charges de personnel	1'305.00	1'038.90	Aménagement &		
Variation provision pour salaires Variation provision pour	-11'456.00	12'891.55	déménagement femmes	411.10	659.70
vacances non prises	2'855.00	-10'584.00		14'799.25	14'725.85
	1'123'334.45	1'111'838.85	Amortissements et		
			corrections d'actifs		
Frais d'administration			Dotations aux		
Frais administratifs & divers	10'262.02	8'734.20	amortissements	914.00	914.00
Téléphones, fax & internet	10'090.05	10′172.55	Corrections d'actifs et		
Consommables &			pertes sur débiteurs	-	2'169.00
maintenance Informatique	17'125.85	19'834.95			
Frais comité & séances	4'799.50	2'502.40		914.00	3'083.00
Assurances	5'365.05	5'067.15			
Honoraires	9'480.15	5'393.45	TOTAL DES CHARGES	1'274'475.02	1'271'632.76
Frais de déplacement	-	642.03			
	57'122.62	52'346.73	RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
			AVANT FONDS AFFECTÉS	88'819.00	-66'066.10
Communication & Publications					.==
Communic. & publications	26'793.94	42'366.58	Utilisations des fonds affectés	441′511.93	455'290.00
			Dotations à des fonds affectés	-528'842.53	-405'472.36
Montchoisy	00/505 00	001004 75	5′	07/000 /0	(0)048 ((
Charges & intendance	23'585.80	23'831.75	Résultats des fonds affectés	-87'330.60	49'817.64
	23'585.80	23'831.75	RÉSULTAȚ DE L'EXERCICE		
			AVANT RÉPARTITION	1'488.40	-16'248.46
Activités					
Foyer	2'251.90	1'188.50	Part du résultat revenant au su	bventionneur	
Montchoisy	3'176.10	2'417.50	Renonciation par l'Etat du	1 /	41000 00
Traductions & autres frais	18'964.00	16'759.45	résultat à restituer sur CdP 13-	16 -	-1'393.22
Sorties Mères-Enfants	3'532.96	3'074.55	Part de subv. Non dépensées	-	-
	27'924.96	23'440.00	RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS RÉPARTITION	1'488.40	-14'855.24

MERCI

NOUS ADRESSONS ICI NOS VIFS REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES D'AVVEC

A l'**Etat de Genève** qui assure la plus grande part du budget de fonctionnement et garantit la pérennité de notre action.

À la Ville de Genève qui met gracieusement à disposition de notre association les locaux, nous permettant ainsi de remplir notre mission d'aide sociale et psychologique auprès des victimes de violence en couple et de leurs enfants.

Aux communes genevoises suivantes qui, par leurs subventions, reflètent la vocation cantonale d'AVVEC et soutiennent ainsi son action:

Aire-la-Ville, Avusy, Carouge, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Cologny, Genthod, Grand-Saconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-Les-Ouates, Puplinge, Russin, Satigny, Troinex, Vandoeuvres.

Aux personnes, associations, fondations, entreprises et institutions qui, par leurs services ou leurs dons, renforcent notre mission:

ACASE, Aflux (Line Roby), Agence Immobilière Edouard Brun, AINC, Ladies Circle de Nyon, American International Women's Club of Geneva. Association Les Trinitaires, Aux 6 logis, BCGE, BPEV, Caritas (L'épicerie), Croix-Rouge genevoise (Chaperon Rouge), Croix-Rouge suisse (2 x Noël), C&A Foundation, DIP, Ecole Hôtelière de Genève, Espace Entreprise, FAPPO Fédération des associations de parents d'élèves du post-obligatoire/secondaire II), FIFDH (Juliette Papaloïzos), Fondation André & Cyprien, Fondation Coromandel, Fondation Gandur pour la Jeunesse, Fondation Hans Wilsdorf, Fondation Francis et Marie-France Minkoff, Fondation Partage, Fondation sesam, Fondation Terrévent, Geneva David Lloyd Club, IVL SA, Jean Olivier Kerr. La Loterie Romande. Missione Cattolica Italiana, Oak Foundation, Procter & Gamble Services (Switzerland) SA, Reformierte Kirchgemeinde Cordast, UBS Wealth Management, Yogaworks.

Et des remerciements particuliers vont à nos Ambassadrices ainsi qu'aux membres bénévoles de notre Comité et à notre présidente qui ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de notre mission!

MERCI

NOUS TENONS À ADRESSER ICI NOS CHALEUREUX REMERCIEMENTS À NOS MEMBRES, À NOS DONATRICES ET DONATEURS:





ANDREETTI Ana Cristina **ANKEN Antoine** ASSAL Jean-Philippe **BACHMANN** Brigitte **BAUMANN SCHMIDT Fliane BENJAMIN-NINGHETTO Donata BFRNFY Catherine BERTANI** Lorella BIEDERMANN Stéphanie BIRCHLER-ARGYROS Terpsichori BOHLER-GOODSHIP Flizabeth **BONO** Silvia **BRFITLER Christine** BRÜCKER Oriana **BUCHS Valérie BUFFLE Martine & Jean-Claude BURGENER BOCCADORO Audrey**

BURKF Mildred

CAILLIAU Susan & Robert CAMPOS-FISCH Lyola CARASSO Grégoire **CARINI** Biagio CAVIEZEL STILLWAGON Catherine CFRQUI Daniela CHABRERIE Marlène CHAN SUM FAT Jacqueline CHAN SUM FAT-LEECHOON Marie **CHAPPELL Giles CHAPPUIS Georges & Suzanne** CHAPPUIS Pierre CHARLIFR PUTALLAZ Claudine **CHAVES Natalia** CHAVEZ VASQUEZ Karla **CONNE** Pierre CORTELLINI MAYEUX Joëlle **CUENOD** Didier

DE PERROT Françoise DE SOUSA Alessandra DEL GROSSO Laura DFI VAI Paloma DENERVAUD Jean-Marc **DESSUET-GENET Anne-Françoise** DEVOL7 Jérôme DITISHEIM Saskia **DOGGWILER Brigitte DUBACH Alexandre DUBOIS-FERRIFRE Christa DUPERTUIS Rosana DUPRA7** Colette **FXCHAQUET** Antoine **FAVRE Monique FAVRF Patrick** FIVIAN Sandra FLEURY Marie-Françoise

MERCI



FONTANA Barbara FORBAT-RIKLY Laura **FOURNIER Anne-Marie** FRIFDI I Gillian **GANDER** Ivana **GFRMANN** Isabelle GIAUQUE Nadine **GLANVILLE** Andreia **GOLAZ Nelly GROBET Emmanuelle GROUX Myriam GUFRDAN** Viviane HADIFI-DELEVAUX Corinne **HALDIMANN Maryline** HASPER Ursula **HOSATTE Manon HUMBERT** Liliane

IDALENE Anne **IMBODEN Claire** INGIGNOI I Fmanuelle JEANDUPEUX Valérie JUILLARD ROSSIER Anne KFLLER Jean-Pierre KFRN IIse KERR Laurence & Jean Olivier KIFLE Asli KIRSCHBAUM Brigitte **KOLLY** Priscillia **KRANT7** Charlotte LAFMMFI - JUILLARD Valérie LAMBOTTE Gabrielle LANDRY Gabrielle LANGER Marcelle LAPIERRE Monique MAMMANA Laurent

MARCHAND-MAITRE Bernadette MARTHE Nathalie MAULINI Camille MAURY PASQUIFR Liliane MFI I F Laura MENGHINI Mathieu **METTRAUX** Joseph MF77ADONNA Nicole MIERECKE Madalena MIEVILLE André MIFVILLE Christine MIFVILLE Marie-Laure MONNARD André MORARD Marie-José MORETTI Angela MOULIN Mélanie **NIK MANESH Arta ODY BERKOVITS Laurence**

IAN Frank





OPERIOL PESSE Sophie PAPO THOMPSON Hilary PARRO Isabel PERLER-ISAAZ Frédérique **PFRRFT Francine** PIDOUX Anna Maria PITTET Geneviève PLUME Amélie **PUPET Pascal** PYTHON Cloé **RAGETH Jean-Pierre** RAMA Karina REGAD Cédric RICART Maria **RIESEN Monique & Norbert** ROD GRANGE Elisabeth

RODRIK Albert

ROL Anne-Mary

ROMANO Maria Vittoria **RUIZ Daniel RUIZ Jacqueline** SAL 7MANN Patricia SIERRO CHATAGNY Monique & **Antoine** SIMONNET Florent SORDET Véronique SPINNLER SOULIE Véronique STEHLE Claire-Lise ST-PIERRE Véronique STREIT-GROUX Yvonne & Eddy STURZENEGGER Mireille SUAREZ Juan Carlos SWAIN Helen **TALLEUX-BAIER Denise** TEMPERLI Philippe **TEMPESTINI** Cathia

THEVOZ Sylvain
THURRE Philippe
TOSI LACOMBE Marina
TSCHOPP Françoise
VAN DE PERRE Anne
VICEDOMINI Alessandra
VON BURG Dominique
WALPEN Francis
WEEN Trude
WILLARD Sally Ann
WINKLER BOYATIR Celia

ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont souhaité garder l'anonymat.



SOUTENEZ NOTRE ACTION! CHAQUE DON AIDE UNE VICTIME.

CCP 12-2961-6 IBAN CH15 0900 0000 1200 2961 6

WWW.AVVEC.CH



